



Infractions graves en Belgique reprochées que je récuse

Par **ninaxyz**, le **24/07/2013** à **12:13**

Bonjour Maître,

Alors que mon fils était chauffeur pd l'rd pour une société luxembourgeoise, il li a été reproché par la police belge plusieurs infractions graves: franchissement de la ligne blanche, clignotant oublié, doubement d'une voiture en côte .. et mon fils n'a pas reconnu ces faits. Il a par ailleurs été licencié à cause de ça. Il va être convoqué par le tribunal d'Arlon .que risque-t-il s'il s'y rend et que risque-t-il s'il ne se rend pas à cette convocation?

Merci bcp pour votre réponse, je suis très inquiète

Bien à vous et bonne journée